



VOS IDEES SONT PLUS BELLES EN VRAI

La Fabrique
91, Route des Romains
67200 STRASBOURG
lafab.org

Assemblée Générale 2020

Rapport financier 2019

GÉNÉRALITÉS

Mesdames, Messieurs, chers adhérents et amis de La Fabrique,

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter les comptes pour l'exercice 2019, conformément aux dispositions de l'article 11 de nos statuts.

Les opérations de cet exercice comptable ont été effectuées sur l'année civile et clos le 31 décembre 2019.

FONCTIONNEMENT 2019

Ceux qui nous suivent d'un peu près le savent : la comptabilité à La Fabrique est une vraie galère !

Pour comprendre pourquoi, nous allons retracer un rapide historique du pourquoi de cette situation, faire le point de ce qui a été fait en 2019 pour y remédier et pour finir broser un tableau de la situation à fin d'exercice 2019.

A l'origine de la création de La Fabrique, nous étions très proche d'une autre association : Bretz'selle. L'idée directrice était : *ne pas réinventer l'eau chaude*. Du coup nous avons adopté un certain nombre de choses qui provenaient de cette association et qui nous paraissaient compatible avec le fonctionnement que nous escomptions avoir. C'est ainsi que nous avons choisi l'outil de gestion et de comptabilité, gratuit, ODOO (ex-Open ERP) et que nous avons signé une lettre de mission avec Astéria Expertise (Emmanuel Chan-Sing).

Pour parfaire le piège nous avons opté pour deux options qui nous furent fatales :

- demander un rescrit fiscal pour bénéficier d'un régime double de TVA. Certaines de nos activités (Toolothèque, Magasin, Stockage et cours) devant relever du champ de la concurrence, nous souhaitions récupérer la TVA, mais évidemment les autres comme les cotisations, les tickets, abonnements, etc., au vu des tarifs proposés ne rentraient pas dans la logique TVA.
- être autonome dans la gestion quotidienne de notre compta, pour limiter les coûts de l'expert comptable. Ce dernier, n'ayant qu'à recueillir nos données pour éditer les liasses nécessaires à l'administration fiscale.

Ces 4 choix, fait au tout début de notre aventure se sont tous révélés de mauvais choix.

Tout d'abord l'outil.

ODOO, est loin d'être simple à utiliser et ne dispose d'aucun support. Il a la prétention de devenir un concurrent de SAP (un géant dans le domaine de l'ERP pour de très grosse entreprises) et donc a fini par ne plus être gratuit, si l'on voulait rester en conformité avec les nouvelles exigences fiscales, comme, par exemple la possibilité d'éditer à tout moment un FEC (Fichier d'Écritures Comptable). En 2018, dans le précédent rapport nous avons déjà évoqué le fait d'en sortir. C'est chose faite depuis mars 2019. Nous y reviendrons dans le chapitre OUTILS.

Ensuite l'expert comptable.

Nous avons choisi d'être autonome sur la gestion quotidienne de notre comptabilité pour entre autre réserver de la trésorerie pour d'éventuelles missions de conseil. Dans les faits chaque bouclage était une vraie galère pour les trésoriers en poste et nous n'avons jamais bénéficié du moindre conseil ou avertissement correctement argumenté pour nous dire que nous faisons fausse route dans notre organisation. A sa décharge, nous n'avons jamais pu capitaliser un savoir faire, d'une année sur l'autre, puisque en 6 années d'existence nous en sommes au 5ème trésorier(ière), avec une année de carence en 2018.

Cette même année nous avons décidé de partir avec un accompagnement "terrain" avec la société GE-Compt'acte. Ce dernier c'est, au final révélé incapable de nous aider et en particulier pour récupérer les données d'ODOO pour boucler 2018 et commencer 2019 proprement. En décembre 2019, nous décidons de passer chez EC-Partenaires. Ce dernier réussit à récupérer nos données, mais le traitement de ces dernières se révèle être délicat et ne se finira qu'à la veille de cette AG 2020. Une des grosses difficultés a été le raccord entre les liasses 2017 produites par Astéria Expertises et les données rassemblées par nous.

Pour finir le rescrit fiscal et l'autonomie.

Ces deux points, avec le recul, sont ceux qui ont eu le plus de conséquences néfastes. Par cette comptabilité à deux vitesses, avec l'obligation de produire des déclarations de TVA tous les mois par des néophytes qui découvriraient tout, ou presque, de la comptabilité a participé largement à la démobilisation des acteurs successifs.

Le manque de rigueur dans nos processus d'achat, de facturation et de tenue de caisse, rendaient d'autant plus la tâche difficile.

La conclusion de cet historique, se fait sous la forme de conseil :

Pour toute nouvelle structure il est indispensable de veiller à ces trois choses :

- Assurer un accompagnement qualifié et fiable. Dans la lettre de mission, il doit être compris la mise en place des outils, des processus, de leurs suivi dans des tableaux de bord et ce, sur au moins deux années de fonctionnement. La première étant rarement représentative d'un fonctionnement normal
- Demander, dans la mesure du possible, aux personnes de s'engager sur la durée pour le poste de trésorier. 3 années semble être un minimum. Assurer des tuilages d'un an entre deux prises de poste. Ne forcer la main à personne pour ce poste !
- Choisir des outils non pour le prix, mais pour les services qu'ils rendent et surtout en accord avec tous les acteurs, en particulier l'expert comptable.

Voilà pour cette remise en perspective.

En 2019, François, qui assurait l'intérim, en plus de son poste de président, a commencé très tôt à former Michel à la hauteur de ce qu'il comprenait lui-même. Une grosse partie des 100 heures passée ensemble (soit 200 h/homme) a ainsi été consacrée à l'acculturation au numérique. Michel, n'est pas encore un geek, mais vous noterez qu'il arbore déjà des autocollants sur son PC portable ! :)

Lors de notre dernière AG, comme vous le savez, il a été élu au CA de La Fabrique et dès la première réunion il a pris les fonctions de trésorier, alors que dans le même temps François lâchait son poste de président pour prendre celui de vice trésorier.

Ensemble, ils ont déployé le nouvel outil de compta, mis en place de nouvelles procédures, toiletté d'autres, et passé beaucoup de temps chez notre nouvel expert comptable en compagnie de Mme Danielle Mekamgang. Nous en profitons pour la remercier au passage, et louer, en particulier, sa patience et sa pugnacité, surtout quand il fallait obtenir des renseignements de la part d'Astéria.

De longues heures ont été consacrées à traquer les balances non équilibrées, trouver les erreurs et nettoyer une comptabilité où les pièces justificatives sont aussi rares que les cheveux sur la tête de François.

OUTILS

Ce chapitre est consacré à celui qui a remplacé ODOO : QUICKBOOKS !

En 2018, nous étions convaincus qu'il fallait changer. Oui mais pour prendre quoi ?

Notre cahier des charge a largement été construit sur les manques du précédent logiciel.

En particulier il nous fallait un outil qui :

- Soit dans le SAS et ne dépende plus, pour sa survie, d'un matériel d'occasion récupéré d'on ne sait où. Et qui du coup est aussi accessible de n'importe où.
- Soit conçu pour un utilisateur non comptable
- Qui permette facilement l'émission de Devis et Factures.
- Qui puisse gérer la caisse
- Qui récupère les données bancaires en vue de faire les rapprochements.
- Rapprochement avec les scans des pièces comptables comme les factures des fournisseurs par exemple.

- Dont les données puissent être récupérées facilement par un expert comptable pour traitement dans ses outils à lui, sans que ne doivent voyager des pièces papiers.
- Qui soit pérenne
- Qui dispose d'une hotline accessible et de formations à l'utilisation.
- Abordable, quand même ! :)

Plusieurs candidats étaient en lisse, mais QB, dont l'éditeur américain, INTUIT, existe depuis 1983, a finalement été choisi. La raison qui nous a fait choisir ce logiciel parmi les deux derniers qui avaient l'air de tenir le cahier des charges c'est que la société de François, ATTA02, est également passée sur ce logiciel en même temps qu'elle changeait d'expert comptable pour rejoindre aussi EC-Partenaires. De cette manière ce qui est appris d'un côté est réinvesti de l'autre et vice et versa.

Le démarrage avec l'outil est intervenu fin mars 2019 et il ç'est avéré, à l'usage que 80% du cahier des charges était rempli.

Les deux points qui ne seront résolus qu'en 2020, sont la gestion de la Caisse et le partage des données avec l'expert comptable. Mais n'anticipons pas, nous ne sommes qu'en 2019 !

Le travail principal a donc été de saisir les données manquantes du début de 2019, de mettre en place les nouveaux processus pour alimenter l'outil au fil des mois.

Bref, en fin d'année l'ensemble des pièces est saisie dans le système mais plus de 60 % d'entre elles restent à valider. En effet, notre compta est sensiblement plus compliquée que celle d'une petite PME (en raison, entre autre du double régime de TVA) et du plan comptable association qui diffère d'un plan comptable standard.

En résumé, de notre côté l'outil fait bien ce pourquoi nous l'avons choisi, mais il reste à faire un travail en amont avec notre expert comptable pour que les pièces aboutissent dans les bons comptes.

A la veille de cette AG 2020, nous n'avons pas encore pu faire ce travail et le cabinet se pose la question d'intégrer QB à son offre et donc de former l'ensemble des collaborateurs à l'outil. Chose que nous n'avions pas anticipé du tout ! En fait, c'est un double déploiement qui doit être fait.

Du coup on présente quoi ?

Vous l'avez compris, nous ne sommes pas en mesure de présenter les chiffres validés par le cabinet pour 2019. En revanche, 2018 devrait être disponible in extremis.

Par contre tout au long de l'année Michel, nous a présenté un tableau de bord des dépenses et des rentrées qui nous permettent, aujourd'hui de vous donner un aperçu "pas si éloigné que ça" de la réalité.

FISCALITÉ

On en parle depuis le début de ce rapport, il est temps maintenant de faire un point sur ce sujet. Ce dernier va être assez succinct, puisque depuis 2018 il ne ç'est plus rien passé. Lorsque Mourad de GE Compt'Acte a commencé son intervention chez nous, ils nous a changé le régime de TVA. Nous sommes passé de la déclaration mensuelle à la déclaration annuelle. Et c'est une bonne chose, parce que nous aurions été incapable de fournir, mois par mois, les bilans de TVA demandés.

Du coup nous recevons tous les ans, une demande de déclaration...à laquelle nous ne répondons pas. François, puis Michel ont contacté notre référent à l'administration fiscale pour lui expliquer la situation. Ce dernier se montre très compréhensif. Et il l'est d'autant plus, que les chiffres de 2018 montre que nous avons un crédit de TVA en notre faveur d'environ 8000 € !

Ce chiffre est à relativiser. En effet, dans le rescrit fiscal cité plus haut nous prévoyons une répartition de 60/40% entre les activités soumise à TVA et les celles non soumises, avec 60 % pour celles soumises... Cela signifie que lorsque qu'on achète de la fourniture ou des matériaux pour des travaux qui sont destiné à La Fabrique en générale, l'on devrait appliquer ce pourcentage au montant déclaré comme récupérable...

Une aspirine ? Ce n'est pas fini.

En vrai ce pourcentage est faux, et c'est normal puisqu'il a été imaginé avant qu'on ne fasse quoi que ce soit. Il était prévu au courant 2019, une fois la compta bouclée chez notre expert comptable, d'aller voir notre référent et de lui présenter des chiffres fiables, nos activités soumises; celles qui ne le sont pas, et surtout une nouvelle répartition plus en accord avec ce qu'on fait réellement. Bref, un avenant à notre rescrit.

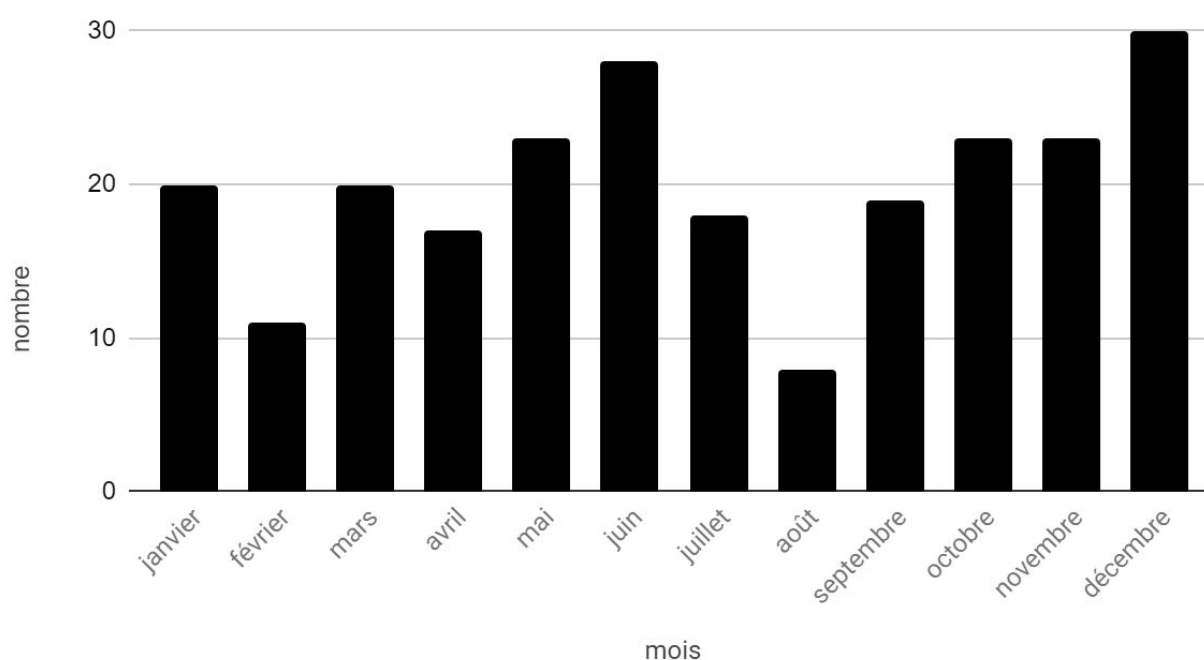
L'objectif étant de mettre en place un tableau d'activités clair (TVA, non TVA) pour négocier ce nouveau pourcentage et de l'appliquer forfaitairement à toute notre TVA collectée. Puis de récupérer ce qu'ils nous doivent, sans se fâcher !

Vous l'avez compris, la suite de ceci se trouvera dans le rapport financier 2020 de l'AG 2021.

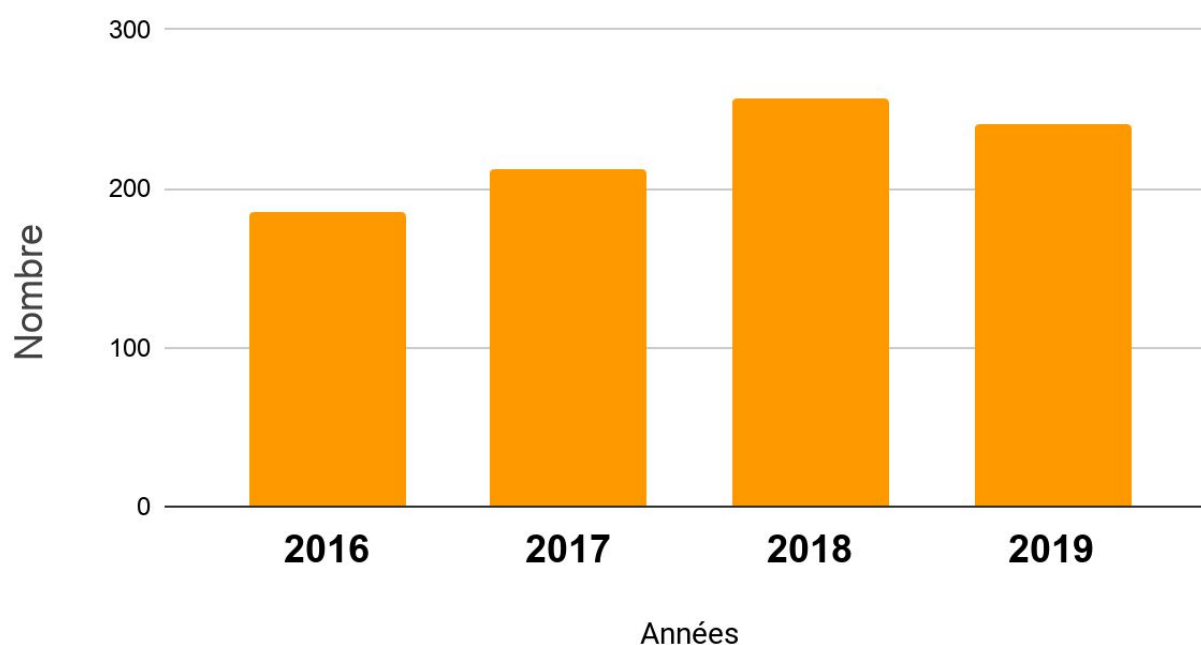
LES GRANDS CHIFFRES 2019

Evolution des adhésions

Adhésions 2019



Adhésions par an



Avec un total de 240 adhésions ou ré adhésions en 2019, la courbe de progression sur laquelle nous étions depuis l'ouverture s'infléchit, mais reste nettement au-dessus des 200 personnes qui est un chiffre important pour nous.

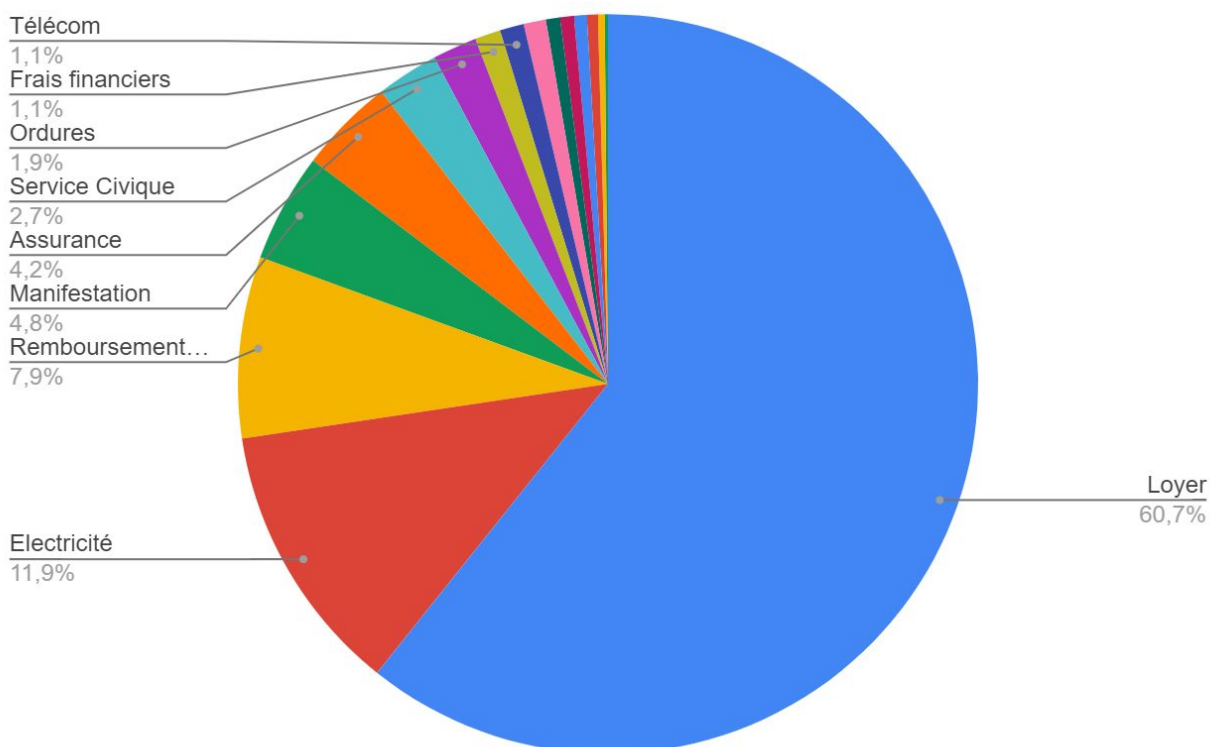
Années	2016	2017	2018	2019
Nombre	185	212	257	240

Dépenses

Postes	Montant des dépenses
Loyer	19 140,00 €
Electricité	3 754,00 €
Remboursement d'emprunt	2 500,00 €
Manifestation	1 500,00 €
Assurance	1 317,00 €
Service Civique	856,00 €
Ordures	611,00 €
Frais financiers	355,00 €
Télécom	331,00 €

Tickets Resto Nils	307,00 €
Comptable	194,00 €
Fourniture de Bureau	190,00 €
Petit Matériel	176,00 €
Formateurs	150,00 €
Communication	93,00 €
Consommables	45,00 €
Remboursement Prêt fondateurs	0,00 €
Impôts	0,00 €
Matière première	0,00 €
Machine	0,00 €
Chantier	0,00 €

Répartition des dépenses

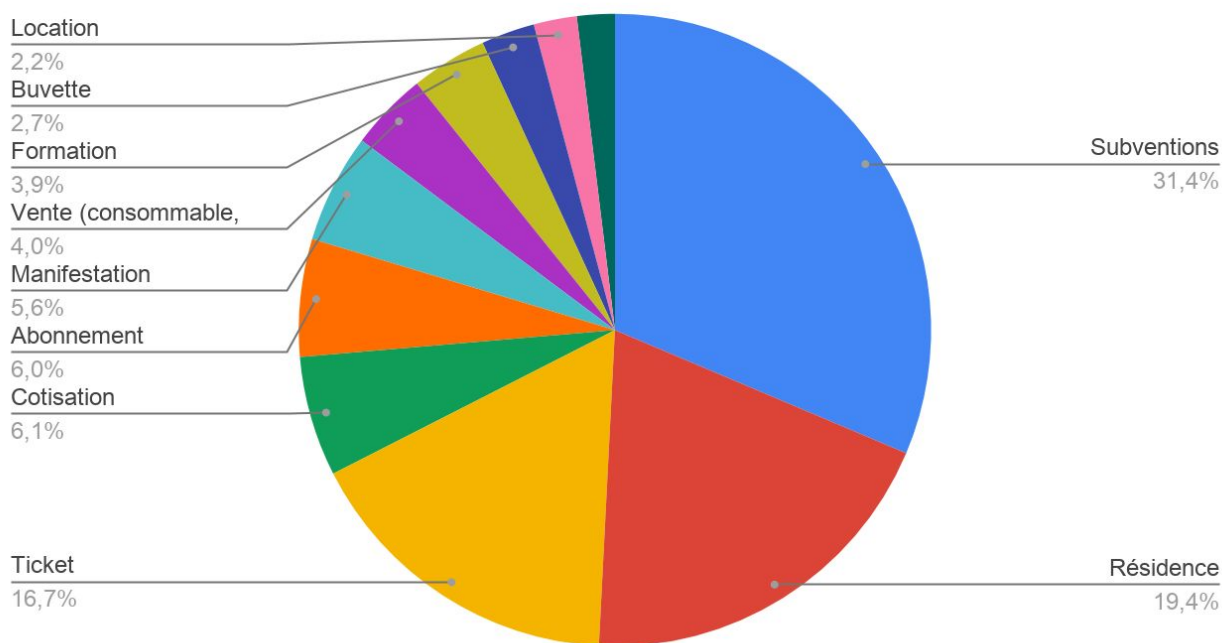


Recettes

Postes	Montant des Recettes
Subventions	12 263,00 €
Résidence	7 600,00 €

Ticket	6 528,00 €
Cotisation	2 400,00 €
Abonnement	2 350,00 €
Manifestation	2 180,00 €
Vente (consommable, matière, ...)	1 564,00 €
Formation	1 525,00 €
Buvette	1 070,00 €
Location	862,00 €
Dons	755,00 €
Emprunt	0,00 €
Remboursement TVA	0,00 €

Montant des Recettes



Les subventions correspondent au reliquat du micro FSE qui devait financer le poste de Nils et qui du coup nous à permis de payer nos 8 mois de loyers en retard. Il faut ici remercier la patience de notre propriétaire.

Bilan

Dans l'état actuel de nos connaissances il nous est impossible d'établir un bilan. En effet ce dernier devant s'appuyer sur les résultats de 2018, que nous venons juste d'obtenir, faire ce travail qui nous permet de savoir où en est l'association du point de vue financier et de son patrimoine, n'a pas de sens.

En revanche, nous en profitons quand même pour rappeler la dette qui se compose de trois poste distinct. Le tableau ci-dessous vous en donne le statuts à la fin de l'exercice.

		dettes			
TOTAUX :	42 200,00 €	23 380,00 €	39 700,00 €		
auprès de	montant	remboursé	restant dû	Statut	Commentaires
Alsace Active	10 000,00 €	2 500,00 €	7 500,00 €	Normalisé	2500 par an
François KORMANN	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €	En attente	
Fondateurs	21 200,00 €		21 200,00 €	En attente	à remettre en route asap

Ce qu'il faut retenir de ces chiffres

Ce ne sont en aucun cas une comptabilité en bonne et due forme. Ils sont issus du tableau de bord mensuel qui permet au CA de prendre des décisions quand aux dépenses à approuver par exemple. Ces chiffres sont construits avec les données disponibles sur le moment, comme les relevés bancaire, la scrutation des fiches de caisse, etc. et jamais consolidés avec notre système de compta. L'objectif à terme est que ces graphiques soit issus de QB et non d'Excel.

Cependant, rangées par ordre décroissant de montant, ces données restent significatives de la structure de nos coûts et de nos rentrées et donnent une bonne image de ce qui compte vraiment.

Les totaux ne sont pas mentionnés, ils n'ont pas de valeur en soi pour la raison citée plus haut.

PROJET DE BUDGET 2020

Budget prévisionnel 2020				
	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
	60 – Achats	8 200,00€	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	28 200,00€
	Achats d'études et de prestations de service	500,00€	Services (Abonnements et résidences)	11 000,00€

	Achats non stockés de matières et de fournitures	600,00€	Prestation de services (Tickets)	5 000,00€
	Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 800,00€	Prestation de services (Formations)	4 500,00€
	Fourniture d'entretien et de petit équipement	500,00€	Vente de marchandises (consommables, EPI, matériaux)	1 700,00€
	Achats de machines	600,00€	Autres activités (Location)	6 000,00€
	Aménagement des locaux	1 200,00€		
	61 – Services extérieurs	23 100,00€	74 – Subventions d'exploitation	5 400,00€
	Entretien et réparation	800,00€	Subventions diverses	2 200,00€
	Charges locatives	21 000,00€	Autres subventions	3 200,00€
	Assurance	1 300,00€		
	62 – Autres services extérieurs	3 550,00€	75 – Autres produits de gestion courante	4 700,00€
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 500,00€	Cotisations	3 200,00€
	Publicité, publication	800,00€	Dons	1 500,00€
	Frais postaux, télécommunications	250,00€		
	63 – Impôts et taxes	620,00€		
	64 – Charges de personnel	0,00€		
	Rémunération des personnels	0,00€		
	Charges	0,00€		
	65 – Autres charges de gestion courante	100,00€		
	66 – Charges financières	3 200,00€	76 - Produits financiers	160,00€
	Remboursement d'emprunts	3 000,00€	Intérêts	160,00€
	Divers	200,00€		
	67 - Charges exceptionnelles	200,00€	77 – Produits exceptionnels	510,00€
	TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	38 970,00€	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	38 970,00€
	86 – Emplois des contributions volontaires en nature	72 500,00€	87 – Contributions volontaires en nature	72 500,00€
	Personnel bénévole	67 500,00€	Bénévolat	67 500,00€
	Dons en nature	5 000,00€	Dons en nature	5 000,00€
	TOTAL DES CHARGES	111 470,00€	TOTAL DES PRODUITS	111 470,00€

ANNEXE : Retour sur 2018

Notre nouveau cabinet d'expertise comptable EC-Partenaire, a pu nous fournir les éléments de clôture de cet exercice. Ces derniers sont à la disposition de qui veut et qui en fait la demande.

Ce qu'il faut retenir de cette année 2018, ce sont les points suivants :

- Nous avons fait un résultat net comptable de 12 072 €
- Les dotations aux amortissements et les quote parts de subventions ont été soldés. Ce qui va grandement simplifier l'exercice suivant.
- Les incohérences entre nos données et celle de notre ancien expert comptable ont été soldées par une écriture qui affecte 7 k€ en charges diverses. De cette manière nous repartons sur une base saine.
- Notre activité de revente d'objets reçus sous forme de dons génère une "bizarrerie" comptable. Nos ventes s'élèvent à 2 k€ pour 1k€ d'achat. Pour les exercices suivants il va falloir mettre en place une manière de valoriser ces dons dans notre compte.
- Le stock est une estimation faite par nous, sans qu'il y ait eu un inventaire de fait.
- Une provision d'environ 3 k€ a été faite pour les honoraires du cabinet EC-Partenaire pour cet exercice 2018.

OBLIGATION D'UNE seconde AG

Pour finir ce rapport financier, nous proposons la tenue d'une seconde AG avant la fin de l'année 2020, où seront présentés les comptes 2019 en bonne et due forme. Nous savons maintenant que nous pourrions tenir cet engagement.

DISCUSSION + VOTE